



Grand-Rue 27 / Reichengasse 27
1700 FRIBOURG / FREIBURG, le 18 décembre 2008

Aux autorités consultées
selon liste annexée

Tél. 026 / 305 14 03
Fax 026 / 305 14 08
E-mail : DSJ@fr.ch

Avant-projet de loi portant adhésion du canton de Fribourg au concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives
Procédure de consultation

Mesdames,
Messieurs,

Je vous transmets, en annexe, l'avant-projet de loi portant adhésion du canton de Fribourg au concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives et son rapport explicatif. J'y joins les textes mis en consultation par la CCDJP, à savoir le projet de concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives, avec son bref commentaire et un tableau de concordance.

Je vous prie de me faire part de vos observations éventuelles **d'ici au 31 mars 2009**.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Erwin Jutzet

Annexes mentionnées